

Sylvain C. Anignikin

Histoire des populations mahi

À propos de la controverse sur l'ethnonyme
et le toponyme « Mahi »*

La présente étude n'est pas une histoire générale des Mahi¹. Elle contribue plutôt à résoudre la controverse au sujet des significations de l'ethnonyme et du toponyme « Mahi ». Au plan de la recherche, cette étude se situe dans le cadre du débat sur les ethnies. Elle vise en particulier à mettre en relief, à partir du cas des Mahi du Moyen-Bénin, et sur la base d'une démarche fondée à la fois sur la « saisie interne » et le « regard croisé », la dimension temporelle de l'ethnie.

Elle est également motivée par un souci d'information et de clarification à usage interne. En effet, à l'issue d'une conférence² donnée à Dassa-Zoumè le 24 mars 1994, on m'a accusé d'avoir injurié le peuple mahi. Il m'a été en particulier reproché d'avoir expliqué le terme « Mahi » comme provenant de l'expression fon *mè é no ma ahi* qui signifie littéralement « ceux qui divisent le marché » c'est-à-dire *mè* (ceux) *é no* (qui) *ma* (divisent) *ahi* (marché) d'où « ma ahi », expression qui traduirait une attitude fondamentalement belliqueuse.

* Contribution au débat sur les ethnies. Ce débat, qui remonte à la première décennie des indépendances, a été marqué notamment par les travaux de P. MERCIER (1961), J. LOMBARD (1969), G.-L. HAZOUMÉ (1972). Il a été relancé au cours des années 1980 sur la base d'importantes interrogations sur la dynamique de l'ethnie à travers des études comme celles de J.-L. AMSELLE & E. M'BOKOLO (1985), des chercheurs du laboratoire Tiers-Monde Afrique de l'Université Paris VII (1985) et de J.-P. CHRÉTIEN & G. PRUNIER (1989). Le débat s'est enrichi au cours des années 1990 par la prise en compte de la dimension temporelle de l'ethnie ainsi que par un important questionnement sur la démarche épistémologique à travers les travaux de J.-L. AMSELLE (1990), C. COQUERY-VIDROVIITCH (1995).

1. Il n'y a pas, à ce jour, une véritable synthèse sur l'histoire des Mahi. On dispose, toutefois, d'une documentation non négligeable (voir entre autres BERGÉ (1928), MULIRA (1984) et KOUTINHOIN (1978)).
2. « Histoire des populations des "41 collines" de Dassa, terre de rencontres, de contrastes et d'espoir », conférence organisée par l'association culturelle Egbakou dans le cadre des premières journées Adji ndé, Dassa-Zoumè, 24 mars 1994.

J'aurais pu, pour me défendre, renvoyer tout simplement mes accusateurs à l'ouvrage de Paul Hazoumè (1978), principale source de cet ethnonyme, et qui répertorie des spécimens encore plus injurieux d'épithètes utilisées par les rois d'Abomey pour qualifier les populations mahi. Toutefois, mes responsabilités d'historien impliqué dans la recherche et l'enseignement imposent d'apporter une contribution à une meilleure connaissance de l'histoire de ce peuple qui ne m'est pas étranger.

L'histoire des Mahi, comme du reste celle de leurs voisins Idatcha, déchaîne les passions. Les raisons sont nombreuses. Il y a d'abord le fait que l'histoire se déroule dans une région que Mahi et Idatcha partagent selon des modalités qui ne sont pas explicites. Il y a ensuite leur statut de populations pratiquement refoulées dans des sites de refuge, ce qui fait d'elles des minorités nationales particulièrement attachées à leur identité.

Par ailleurs, l'étude historique de la région a été initiée par des administrateurs dont la plupart maîtrisait mal la méthode et les outils de la discipline³. Ils ont en outre découvert le pays et son passé à travers le témoignage et les explications d'informateurs locaux, généralement étrangers aux groupes ethniques concernés et dont l'objectivité n'était pas forcément acquise par rapport à la représentation et à la présentation de l'Autre. Il en est résulté une connaissance approximative voire déformée de la réalité, ce qui pose d'énormes problèmes face aux enjeux identitaires dans le milieu.

À toutes ces raisons qui fondent cette passion s'ajoutent celles qui l'entretiennent ou qui l'amplifient, à savoir les frustrations et les manipulations. Les frustrations résultent de la déception des populations dont les légitimes aspirations au développement ne se réalisent pas. Elles servent de base à des manipulations au sujet de la responsabilité de cet état de choses. Ces manipulations sont initiées par des intérêts économiques particulièrement actifs depuis une vingtaine d'années pour le contrôle des terres communautaires d'une part⁴ et, d'autre part, à travers le développement d'une âpre compétition politique pour le contrôle de l'électorat depuis le renouveau démocratique impulsé par la Conférence nationale des forces vives en février 1990.

Qui sont donc les Mahi ? Quels sont les contours du pays mahi ? Quelles sont les grandes étapes qui ont marqué l'histoire de ces populations des origines à nos jours ? Telles sont les questions complexes auxquelles je tenterai d'apporter des réponses simples et claires.

3. Dans une remarquable étude, C. COQUERY-VIDROVITCH (1997) a montré que, jusqu'au début des années 1960, le savoir africaniste sur l'Afrique était moins un savoir scientifique qu'un « savoir colonial ».

4. Vers la fin des années 1960, l'État a créé dans la région de forte colonisation agricole que constitue la vallée de l'Ouémé, dans la sous-préfecture de Dassa-Zoumè, une plantation de Kénaf de la société agro-industrielle Sodak. Après la faillite de celle-ci, l'espace fut récupéré par le projet de développement de la production animale (PDPA) qui y entretient un élevage extensif avec une emprise territoriale qui s'élargit au détriment des paysans de la région.

Cette volonté de clarification fonde la démarche méthodologique. Ainsi, au sujet de l'élaboration des connaissances, cette étude se veut simplement une esquisse qui pourrait servir de base à des monographies plus détaillées, plus complètes⁵. Quant à la problématique de la toponymie (pays mahi), de l'ethnonymie (les Mahi) et des origines, je me contenterai d'interroger les populations concernées selon le schéma suivant : « Comment vous appelez-vous ? et comment vous appelle-t-on ? » Enfin, pour construire une chronologie des étapes de l'histoire des populations, je partirai du plus connu au moins connu, le plus connu sous cet angle étant relatif à l'histoire du Danxomè et à celle du royaume d'Oyo.

La formation du pays mahi

Le concept de pays n'a pas toujours été le même en milieu mahi. Il a évolué selon les époques et selon les impératifs existentiels. À l'époque de l'installation des populations concernées, l'impératif majeur était celui de la sécurité. Ainsi, ces populations qui fuyaient les troupes d'Abomey (devenu puissant et surtout menaçant royaume depuis le règne de Houégbadja (1650-1680)) se sont dirigées par vagues successives et en communautés vers les collines de l'actuelle région du Zou Nord.

Ces populations ont été chassées du nord de la basse vallée de l'Ouémé, ainsi que de la partie orientale du plateau d'Abomey qui ont abrité leurs foyers originels. Le foyer n'était pas unique si l'on s'en tient à leur mode d'identification qui établit une très forte référence à des localités comme Djigbé dans l'Ouémé, Gbanlin et Agonli dans le Zou Sud, Guédévèdji ainsi que Ouassaho, localités non loin de Cana et de Houawé dans l'actuelle sous-préfecture de Bohicon.

Mais on trouve également d'importants lieux de populations mahi dans la région comprise entre la cité de Kétou et le fleuve Ouémé à l'ouest, comme le montrent les travaux de Charles de Lespinay (1994). On doit à ce chercheur français la synthèse complète la plus novatrice et la plus crédible sur l'histoire de la mise en place des populations de la basse et de la moyenne vallée de l'Ouémé, les Mahi en particulier. Ainsi, à partir de la chronologie relative (étude des traditions et de listes royales) et de la chronologie absolue (exploitation des données datées au carbone 14 de l'histoire des Yoruba, Ifè et Oyo en particulier), il propose une « chronologie comparative » (*ibid.* : 134) intelligible de la mise en place des peuples aja et yoruba entre les XIII^e et XV^e siècles. Le métissage de ces deux souches de peuples a engendré entre les XIII^e et XVII^e siècles les divers peuples du bas-Bénin, notamment les Guns, les Aïzo, les Fons, les Mahi. L'affirmation

5. Deux travaux de recherches en maîtrise à l'Université nationale du Bénin sont en chantier sous ma direction dans cette perspective. Ils portent d'une part sur les Mahi de la sous-préfecture de Dassa-Zoumè (par Edmond C. Ogou), et d'autre part sur les Mahi de la sous-préfecture de Glazoué (par Alain Sokpon).

d'États puissants comme le royaume de Kétou au xv^e siècle, et surtout celui d'Abomey au xvii^e siècle, a entraîné le refoulement des populations mahi vers le Nord.

La première zone d'implantation de ces populations dans le Zou Nord est le couloir défini par les collines de Dassa à l'ouest, le fleuve Ouémé à l'est. Ce couloir, qui s'organise autour du méridien 2° 30' Est, touche le pays tchabè au nord et le pays agonlin au sud. Cet espace offre les deux éléments essentiels que recherchaient les populations mahi : d'une part le fleuve Ouémé, qui formait les plans d'eau nécessaires aux activités agricoles et surtout de pêche ; et d'autre part les collines, qui offraient un refuge idéal à ces communautés villageoises organisées en petites entités, donc très vulnérables, mais jalouses de leur indépendance.

Ce sont ces sites de refuge que les premières communautés villageoises entendaient par le concept de pays. C'est ainsi que sont apparus les toponymes de Awaya-so (colline d'Awaya) pour désigner le pays awaya, Miniffi-so (pour le pays miniffi), Dovi-somè pour désigner le pays des Dovi des collines, Tchahounka-so pour le pays tchahounka. Il y a également les pays constitués par les sites forestiers. C'est le cas par exemple de Dovi-Zoumè (Dovi dans la forêt) qui abrite une importante fraction du groupe des Dovi.

Cette première installation des populations mahi, qui est l'aboutissement des migrations provoquées essentiellement par la création du royaume d'Abomey, se déroulait aux environs du milieu du xvii^e siècle. Toutefois, certaines formations socioculturelles du Zou Nord, comme Ifita, d'implantation plus ancienne, abritaient des populations qui seront identifiées plus tard comme mahi. D'autres, comme igbo-wèrè, verront se transformer leurs populations qui, de yoruba, sont devenues mahi par métissage ou par intégration, et le toponyme devenir Gbowèlé⁶. Quoi qu'il en soit, dans le Zou Nord et dans l'état actuel des connaissances, « tous les groupes mahi seraient donc nés aux xvi^e et xvii^e siècles » (Lespinay 1994 : 134).

En dépit de leur grande diversité et de leur très forte volonté d'indépendance, ces communautés ont été progressivement organisées en espaces de pouvoir. C'est ainsi qu'ont pris corps les chefferies ou royaumes de Gbowèlé au sud du « couloir mahi », celui de Tchahounka à l'est, de Houndjroto au nord. L'histoire de ces trois royaumes mahi reste à faire, notamment pour comprendre comment ces communautés, particulièrement jalouses de leur indépendance, percevaient le pouvoir surtout dans ses rapports à la société et à l'individu. Quoi qu'il en soit, l'apparition de ces espaces de pouvoir a donné un nouveau contenu au concept de pays. Ainsi, par exemple, autour de Tchahounka-so, s'est constitué un vaste espace de pouvoir qui

6. Cette situation n'a rien d'exceptionnel puisque c'est l'évolution générale qui prévaut dans toute la région que forment le nord d'Abomey et le nord de Bohicon, particulièrement dans la sous-préfecture de Djidja où la population autochtone, d'origine yoruba comme les Iguédé, a été entièrement assimilée.

englobait Kpla (Okpara), Kpaloko et Maniffi-so dans un même ensemble. L'habitant de Tchahounka n'identifiait plus son pays au seul espace-refuge Tchahounka-so, mais à tout le royaume en termes de « terre de Tchahounka » sans autres précisions géographiques ou écologiques.

L'affirmation de ces trois royaumes, qui symbolisent l'histoire des Mahi, attirait les convoitises du Danxomè. Selon R. Norris (1955), l'un des rares Européens à se rendre à Abomey au XVIII^e siècle, le roi Tégbessou (Bossahade) « souhaitait constituer les Mahi en un royaume qui serait dirigé par un homme à sa dévotion ». Son objectif était alors de supprimer les cadeaux (en fait les droits de passage) imposés par chaque village mahi aux commerçants qui traversaient leur territoire en provenance ou en direction d'Abomey. L'échec de ce projet, à cause du refus des royaumes mahi qui étaient absolument opposés à toute allégeance aux Gbaguidi de Savalou, détermina Tégbessou à engager l'épreuve de force. Mais, après trente ans de guerre contre les Mahi, surtout Gbowèlé, et ne parvenant pas à les faire plier, Tégbessou finit par conclure un accord avec eux (Norris 1955).

Cet accord devint une véritable alliance sous le roi Kpingla (1773-1789), qui proclama le chef de Savalou Baglo Gbaguidi « roi des Mahi » (Mulira 1984). Cette alliance fut en outre renforcée par des liens matrimoniaux. En effet, le roi Kpingla épousa une femme mahi originaire des environs de Logozohè, la mère du roi Agonglo, qui devint *Kpodjito*, c'est-à-dire reine-mère, sous le nom de Sènoumè (Dègbèlo 1997). Au niveau des relations politiques, l'accord avec les Mahi s'avéra être sans objet puisque Abomey fit la conquête des Za, alors alliés aux Mahi de Gbowèlé. Paradoxalement les guerres contre les Mahi reprirent avec Agonglo (1789-1797).

En effet, à partir du dernier quart du XVIII^e siècle, les rois d'Abomey planifièrent la destruction systématique des royaumes et chefferies mahi à chaque saison sèche. Cette entreprise débuta de manière formelle en 1789 par les campagnes d'Agonglo contre Gbowèlé (Anignikin 1997a). Cet épisode est particulièrement illustré par la résistance farouche organisée à la tête de ce royaume par Adjognon et sa sœur Gnonougan qui tint longtemps en échec les troupes d'Abomey (Dunglas 1957). Mais il se termina par la destruction complète de Gbowèlé.

Les campagnes annuelles du Danxomè contre les Mahi se sont poursuivies sous le règne d'Adandozan (1797-1818) et surtout sous celui de Ghézo (1818-1858), dont la victoire décisive sur les armées d'Oyo en 1822, à Paouingnan, laissait désormais les coudées franches à Abomey dans le triangle délimité par l'Ouémé et son affluent le Zou. Cette période fut marquée par deux événements majeurs en 1823 : le premier est la victoire éclatante remportée par les Mahi de Hundjroto sur les troupes d'Abomey en 1823. La défaite du Danxomè fut vécue à Abomey comme une humiliation par Ghézo qui y perdit son frère, le prince Toffa⁷ ; le second événement

7. Cet épisode ainsi que la préparation de la deuxième campagne contre Hundjroto ont inspiré le roman historique de Paul HAZOUMÉ (1978), qui y écrit que le pays Hundjroto compterait 331 villages et fermes.

fut la deuxième campagne aboméenne qui fut marquée par un long siège, et qui se solda par un véritable carnage et la destruction de Houndjroto en 1832. L'explorateur anglais Duncan, qui passa sur les lieux quelques années après la victoire aboméenne, parle de 6 000 morts et décrit le champ de bataille en des termes apocalyptiques (Duncan 1847).

C'est le roi Glèlè qui conclut les campagnes menées contre les Mahi. Les principales opérations de son règne furent menées contre le royaume de Tchahounka qui fut détruit à la bataille de Soclogbo en 1877. À cette date, tous les royaumes et chefferies mahi furent détruits et les populations massacrées ou réduites en esclavage pour alimenter la traite négrière. Les rares personnes rescapées de ces massacres allèrent, selon l'abbé Pierre Bouche (1877), « chercher asile à Agoué sur la côte où elles conservent leurs idoles, leur culte, leur langue et leurs usages au milieu des mina ». Cette présence mahi à Agoué n'est certainement pas étrangère à la production du *gari* (farine de manioc) d'Agoué (ou Agouè-gari). Les différentes campagnes des rois d'Agbomey provoquèrent également un important courant migratoire des populations mahi vers Atakpamè, localité du centre de l'actuel Togo entre 1780 et 1895 (Azonaha 1994).

Peut-on esquisser un bilan de ces rapports conflictuels entre Abomey et les Mahi ? Tout bilan exhaustif est impossible au plan démographique. Toutefois, il est possible de faire la géographie, et plus précisément la cartographie, de ces guerres à partir d'un important travail pluridisciplinaire de terrain qui mettrait à contribution les historiens, les géographes, les linguistes et les archéologues. L'opportunité de ce genre de recherches (indispensables pour exorciser les « démons » du passé qui continuent de marquer le présent) a été fortement soulignée par la conférence de lancement du projet culturel de l'UNESCO, « La route de l'esclave » tenue à Ouidah les 5 et 6 septembre 1994.

Ce que l'on peut retenir, dans un premier temps, c'est la différence de traitement entre les conquêtes réalisées par le Danxomè en direction du sud et celles réalisées en direction du nord. En effet, les pays conquis entre le plateau d'Abomey et la mer — comme le pays aïzo (Allada) ou le pays houéda (Ouidah) — furent intégrés au royaume. En revanche, les terres du nord, en particulier le pays mahi, furent considérées comme « un terrain idéal de chasse aux esclaves » (Bergé 1928). Par ailleurs, les guerres du Danxomè créèrent une nouvelle situation géopolitique dans la région. Car les royaumes et chefferies qui symbolisaient l'histoire des Mahi, à savoir Gbowèlé, Tchahounka et Houndjroto, disparurent, remplacés par de nouveaux espaces de pouvoir qui, par définition, ne pouvaient plus être gérés par les anciennes couches dirigeantes vaincues.

C'est le cas en particulier à Paouignan, Soclogbo et Agouagon, qui furent érigées en de véritables places fortes du pouvoir royal du Danxomè pour servir de logistique à la chasse aux esclaves, contrôler les circuits d'acheminement, abriter les entrepôts liés à ce trafic. C'est dans le cadre de cette géopolitique de la traite négrière en amont qu'est né le concept de

« pays mahi ». Car, comme on le constate à travers l'évolution du contenu du concept de pays chez les populations concernées, le concept de « pays mahi » était inconnu. En fait, comme l'écrit R. Cornevin (1962 : 46), le terme « mahi » a été « étendu par les gens d'Abomey à tous les habitants de la région comprise entre les groupements fon et les groupements yoruba ».

La création du toponyme mahi ou du concept de « pays mahi » par les Aboméens s'explique de deux manières. La première explication relève d'une ignorance en géographie. Cette affirmation peut paraître discutable lorsqu'on sait que le Danxomè s'efforçait de recueillir des renseignements chez ses voisins en y envoyant des espions. Même dans cette optique, et compte tenu des méthodes et moyens d'investigation de l'époque, le Danxomè ne pouvait avoir que des « vues sommaires » sur ses voisins (D'Almeida-Topor 1995, I : 20). Cette connaissance du monde situé au nord du royaume était encore plus rudimentaire dans les temps reculés. La connaissance que les Fon avaient de leurs voisins était généralement organisée autour des notions de « monde aja » (pays situé à l'ouest) et de « monde oyo » (pays yoruba situé à l'est). Dans ces conditions, la prise en compte d'une réalité nago ou yoruba (c'est-à-dire oyo) au nord du royaume d'Abomey devenait inconcevable. La même logique avait abouti à l'intégration et à l'assimilation des populations d'origine yoruba qui peuplaient la frange nord du royaume (Michozounou 1992). La seconde est liée à la nature des rapports que le Danxomè établit avec les populations habitant ces régions. Au départ, il s'agissait de régions anonymes à conquérir et à intégrer au royaume, et non de pays avec lesquels on pouvait créer des relations diplomatiques. C'est le sens du projet de Tégbessou qui voulut regrouper toutes les populations de ces régions dans une même administration dirigée par la chefferie ou royaume de Savalou, vassal du Danxomè. L'opposition des Mahi à une telle perspective les privant de leur autonomie a déterminé les souverains d'Abomey à détruire ces peuples.

Enfin, les difficultés à conquérir le « pays mahi » et à anéantir ses peuples, les nombreuses défaites aboméennes lors de cette longue guerre, finirent par faire de la question mahi une véritable obsession pour les souverains du Danxomè, d'Agadja à Ghézo, durant cent cinquante ans. Pendant toute cette période, le conflit avec les populations mahi stimula la haine du Yoruba, ennemi héréditaire, et devint l'objet principal de la politique extérieure du Danxomè. C'est cette focalisation sur ces populations, qui tenaient en échec la puissance du Danxomè, qui est à l'origine du concept de « pays mahi ».

De leur côté, les populations concernées finirent par s'approprier ce concept de pays mahi en dépit de leur extrême diversité. Cette démarche est fondée sur des éléments essentiels dont l'un d'eux est relatif à la politique menée dans la région par le royaume de Savalou pour le compte du Danxomè. Les relations entre Savalou et Abomey remontent à la création des deux entités. La tradition orale à Savalou fonde ces relations sur l'amitié qui liait Houébadja et Ahossou Soha. Cette situation permit au Danxomè

de vassaliser Savalou et d'en faire un allié sûr dans son entreprise d'expansion dans le Zou Nord. En fait, dès la mort d'Ahossou Soha Gbaguidi en 1618⁸, Savalou (modeste chefferie qui n'avait pour toute existence autonome que celle du temps d'un règne, c'est-à-dire moins de cinquante ans) perdit toute autonomie pour n'être plus qu'une simple région du Danxomè. Son chef devint un simple fonctionnaire royal du Danxomè, tenu de rendre compte périodiquement de sa gestion au cours des réunions que le roi d'Abomey organisait annuellement dans le cadre des grandes coutumes. La collaboration des Gbéto de Savalou au pouvoir du Danxomè, au titre d'une administration régionale, contribua à la diffusion du concept de région ou de « pays mahi ».

La même situation est progressivement apparue dans les trois royaumes de Gbowèlè, Tchahounka et Houndjro au fur et à mesure de leur destruction et de l'installation d'une administration royale du Danxomè. Ainsi l'idée d'un « pays mahi » sur la terre du Danxomè s'est largement diffusée à partir de Paouingnan, Soclogbo et Agouagon, trois localités qui constituaient les têtes de pont de la présence aboméenne en milieu mahi de l'Est.

Enfin, les populations ont fini par s'identifier à un espace mahi commun à tous ceux qui, dans ces régions, étaient victimes du pouvoir du Danxomè. La communauté de résistance et de souffrance face au même ennemi a fini par établir un trait d'union entre ces différentes communautés rurales qui s'ignoraient au départ. Par ailleurs, l'idée de ce trait d'union s'est largement diffusée par le mouvement incessant des populations obligées de fuir devant les troupes aboméennes. Ainsi s'est individualisé un vaste espace inégalement occupé qui s'étend du confluent du Zou et de l'Ouémé jusqu'à Ouessè au nord-ouest de Savè, et qui porte les empreintes du fait mahi et les traces vivantes de l'histoire des Mahi.

La création de l'ethnie mahi

Les populations désignées sous le nom de Mahi sont connues d'abord et surtout pour le lourd tribut qu'elles ont dû payer à la traite négrière. Ce n'est pas un hasard si ces populations qui vivaient à l'intérieur, loin de la côte, apparaissaient déjà au xvii^e siècle dans les récits des voyageurs européens. En effet, l'Anglais Robert Norris, qui a été, en 1772, l'hôte du roi Tégbessou dans le cadre du commerce des esclaves, parle longuement des Mahi à travers ses comptes rendus de voyage (Norris 1955). Il nous informe

8. Cette date est de C. Gbaguidi dont la chronologie me paraît toutefois discutable sur plusieurs points. C'est le cas par exemple du début du règne d'Ahossou Soha qui est fixé en 1557, donc antérieur à la création du Danxomè en 1620. Or nous savons que c'est précisément l'émergence du pouvoir adja en milieu fon qui a déterminé le départ de plusieurs communautés vivant dans la région de Houawé, comme en particulier les Gbéto d'Ahossou Soha qui ont dû quitter Houawé-Wassaho.

notamment sur les fondements et les manifestations de la politique du Danxomè à l'égard des Mahi sous le règne de Tégbessou (*ibid.*).

C'est à John Duncan (1847) qu'on doit la première description de la région au nord d'Abomey. Il a en effet parcouru le « pays mahi » en 1845 et a, en particulier, décrit les ruines de Gbowèlé et surtout de Houndjroto. Le récit du Duncan fournit de précieuses informations nécessaires à la réalisation d'une archéologie et d'une géographie de la traite négrière dans les tronçons africains de « la route de l'esclave ». Il fait en particulier mention de nombreuses localités qui ont disparu et qui sont pratiquement inconnues aujourd'hui.

Par la suite, les informations que contenaient les récits de Norris et de Duncan sur les Mahi ont été tout simplement reprises par les autres visiteurs européens qui se sont rendus dans le royaume du Danxomè. La première véritable étude sur les Mahi date de 1928. Elle a été réalisée par l'administrateur colonial français J. A. Bergé. On peut considérer cette étude comme un état des lieux un quart de siècle après la disparition du danger aboméen. En dehors des imprécisions, voire des confusions qui marquent cette étude au sujet de la définition du « pays mahi »⁹, la dimension historique reste insuffisante et l'on ne voit pas comment le « pays mahi » s'est constitué, ni comment est né le groupe ethnique mahi.

Les lacunes bien compréhensibles de l'étude de J. A. Bergé ne sont pas non plus comblées par les deux recherches doctorales consacrées aux Mahi. La thèse de E. Koutinhouin (1978) est fondée essentiellement sur la problématique du changement dans le contexte de la situation coloniale. Le champ d'étude proposé par J.-G. Mulira (1984) fut volontairement limité à la période 1774-1920. Ainsi, malgré l'importance du domaine couvert par ces différentes recherches, on sait encore très peu de choses sur l'importance du monde mahi (le pays et les hommes) avant les premières campagnes des armées d'Agadja. Évidemment, la présente étude ne peut pas résoudre ces problèmes essentiels. L'objectif qu'elle poursuit est de faire, sur la base de la documentation disponible, la synthèse des connaissances sur le concept de « Mahi » et le point des problèmes liés à la recherche. Dans cette perspective, interrogeons les Mahi eux-mêmes sur leur ethnonyme.

À la question « Qui êtes-vous ? », aucun habitant du pays mahi ne dit « je suis Mahi », ou « je suis de l'ethnie mahi »¹⁰. Par ailleurs, on reçoit une très grande diversité de réponses. Ainsi, certaines populations s'identifient par rapport à leur activité principale. C'est le cas notamment des Dovi, qui se désignent comme tels par rapport aux activités de pêche. Celle-ci est généralement symbolisée par le filet dont le nom est *do*. Dovi vient donc de *do* (filet) et *vi* (enfant) et signifie les enfants du filet ou les gens du

9. La vision dynamique du « pays mahi » aurait pu permettre à l'auteur de prendre un peu plus en compte la réalité yoruba/nago dans cet espace.

10. F. Iroko (1989) rappelle fort à propos que dans les cultures africaines on ne dit pas « je suis de la tribu ou de l'ethnie gun » mais on dit tout simplement « je suis gun ».

filet. D'autres populations s'identifient par rapport à leur terroir d'origine. C'est le cas notamment des Djigbénu c'est-à-dire les gens (*nu*) de Djigbé. C'est le cas également des Agonlinu et des Gbanlinu qui s'identifient respectivement par rapport aux localités d'Agonlin et de Gbanli.

Cette diversité d'identifications s'explique par une grande diversité des origines, même si l'on retient généralement que les populations en question ont émergé de « la fusion lente d'Aja venus du sud et de Nago, premiers occupants ou venus ensuite » (Bergé, cité par de Lespinay 1994 : 134). Car il y a plusieurs modalités de cette fusion à partir des multiples variantes possibles des deux unités de base que constituent le foyer yoruba (à l'est au Nigeria) et le foyer aja (à l'ouest au Togo). Sous cet angle, les Mahi sont de la même origine que les Ouémènou, les Gun, les Aïzo et les Fon, et forment ensemble, avec eux, l'aire culturelle Aja-Fon. Cette grande diversité des populations mahi, leur profond attachement à l'autonomie de leur communauté rurale respective ainsi que l'instabilité chronique que leur a imposée la politique expansionniste du Danxomè pendant près de deux siècles, ont empêché l'approfondissement et l'élargissement de leur processus d'intégration. C'est cette évolution chaque fois remise en cause qui explique l'absence, tout au long de leur histoire, d'une véritable mono-identification de l'ensemble des populations concernées à l'espace géographique couvert par leur histoire. Ainsi, en fon, on dit facilement *n'houé Mahi*, c'est-à-dire « je vais au pays mahi » (pays ayant ici, surtout, le sens de monde) ; mais on ne dit pas *n'gni Mahi* ou *n'gni Mahinou* (je suis Mahi). Car, dans ce dernier cas, ce qui apparaît comme l'ethnonyme, c'est-à-dire Mahi, est impropre, de la même façon que l'est l'« adjectif d'ethnicité » « mahinou ». Le terme de « mahinou » s'emploie pour désigner généralement les adeptes, en milieu fon, de certaines divinités importées du pays mahi.

Par contre, on dit « je suis fon ou fonnou », « je suis gun » alors qu'on ne dit pas « je vais au fon » ou « je vais au gun » pour signifier qu'on va au pays fon ou au pays gun. Dans ces derniers cas, on dit plutôt, « je vais au Dan-homè », je vais à Agbomè pour le pays fon, et je vais à Hogbonou pour le pays gun. En définitive, chez les Fon comme chez les Gun, on constate une mono-identification de l'ensemble de la population à l'espace de pouvoir (ici le royaume du Danxomè et de Hogbonou) (Anignikin 1998 : 46). En revanche, aucun espace de pouvoir chez les Mahi n'a pu se stabiliser pour diriger le processus de mono-identification. Ainsi jusqu'à la conquête française il est difficile d'appréhender, aussi bien au niveau des couches populaires que des couches dirigeantes, le fait ethnique mahi.

En fait, comme je l'ai montré au sujet du toponyme mahi, c'est la monarchie du Danxomè qui a créé de toutes pièces l'ethnonyme mahi. Les conditions qui ont présidé à cette création sont les mêmes que celles du toponyme. Il s'agit d'une hostilité grandissante qui s'est cristallisée dans une véritable haine vouée par la monarchie du Danxomè à ces populations apparemment inorganisées qui refusaient de se soumettre au pouvoir d'Abomey. Cette

haine tenace des rois d'Abomey est fondée sur plusieurs raisons. La première, c'est l'échec persistant des troupes d'Abomey devant ces peuples montagnards¹¹ sans rois illustres, alors que le Danxomè a conquis en moins de vingt ans les puissants royaumes de la côte : Allada en 1724, Savi en 1727 et Ouidah en 1741 (Akinjogbin 1967).

Par ailleurs, l'hostilité entre le Danxomè et les Mahi était périodiquement sublimée dans la haine que se vouaient les chefs de part et d'autre. La tradition retient en particulier une hostilité totale entre Agonglo d'Abomey et Adjognon de Gbowèlé¹². On attribue ainsi à Adjognon la responsabilité occulte des problèmes de procréation que le roi Agonglo a connus¹³. On attribue aussi à Gnonnougan, la sœur d'Adjognon de Gbowèlé, des sarcasmes sur la « prétendue puissance » du Danxomè qui ne serait pas plus étendu que la longueur d'un sillon¹⁴. À la prise de Gbowèlé, Agonglo s'est vengé en faisant décapiter et enterrer Adjognon et sa sœur dans un sillon qu'ils ont été obligés de creuser auparavant (Cornevin 1962).

Dans ce même registre de la haine, on ne peut que s'interroger, comme cela a été fait largement lors du colloque sur le bicentenaire de la mort d'Agonglo, sur le nom « Sènoumè » que le roi Kpingla a donné à la femme qu'il a pris en pays mahi. Ce nom, attribué à la mère d'Agonglo, a deux significations diamétralement opposées. La plus étendue est celle qui fait de cette reine l'âme (*sè*) pour (*nou*) soi (*mè*), l'âme de son royal époux. Mais il y a une version plus inattendue qui fait de cette reine un champ (*nou*) de chiendent (*sè*), nom tiré de la phrase « j'ai semé dans un champ de chiendent », qu'aurait prononcée le roi Kpingla. Pour en juger, il faut savoir que la tradition raconte aussi bien à Abomey qu'à Logozohè, localité d'origine de la reine, que le roi Kpingla désespérait d'avoir une progéniture. C'est à la recherche de la femme capable de donner naissance au prince héritier que le roi Kpingla s'est tourné vers le pays mahi¹⁵ (Dègbèlo 1997). Selon la même tradition, l'heureuse élue a mis du temps à concevoir, ce qui aurait fait dire au roi impatient qu'il a semé dans un champ improductif.

-
11. Avant l'apparition du terme « Mahi », les populations en question étaient désignées sous le terme préjoratif de « Sokanmènou » (littéralement habitant des collines) équivalent donc de montagnards.
 12. Enquête de terrain à Gbowèlé et à Vèdji chez les Aji Gbowèlènou, juillet-août 1996.
 13. Ces problèmes ont eu un impact majeur sur la vie et l'œuvre de ce roi comme l'a montré un colloque tenu récemment pour célébrer le bicentenaire d'Agonglo. L'une des conséquences de cet état de chose est le changement de statut des esclaves du roi, qui sont tous devenus, par sa volonté, des enfants du roi c'est-à-dire des hommes libres. Telles étaient les prescriptions du *Fa* à ce roi qui voulait avoir des enfants.
 14. Cette longueur est inférieure à vingt mètres selon les techniques culturales en pays fon et mahi, ce qui est absolument ridicule pour les dimensions d'un pays.
 15. Par ailleurs, le champ de chiendent est effectivement improductif et redouté comme tel par les paysans parce que les rhizomes du chiendent en font une plante vivace et envahissante.

L'hostilité entre le Danxomè et les populations de Mahi a été cristallisée dans la haine entre Ghézo et les autorités de Houndjroto. Car non seulement les gens de Houndjroto infligeaient de sanglantes défaites aux troupes d'Abomey, mais ils ont ainsi tué beaucoup de dignitaires du Danxomè dont le prince Toffa, frère de Ghézo. La question de Houndjroto était devenue pour ce roi une question personnelle de la plus haute importance, tel qu'en rend compte P. Hazoumè (1978 : 100 sq.).

C'est dans ces conditions que le terme mahi a été forgé pour désigner ces populations réfractaires au pouvoir du Danxomè (*ibid.*). Le terme Mahi viendrait de la phrase suivante en fon : *mè é no ma ahi lè*, et signifie littéralement « ceux (*mè*) qui (*é no*) partagent [divisent, dispersent] (*ma*) le marché (*ahi*) ». Cette version insiste sur le fait de diviser ou de disperser (*ma*) le marché (*ahi*) avec l'idée de bagarre, de bataille. Une autre version met l'accent sur le fait d'être enragé, d'être révolté ; on dit alors *mè é no djè ma*, ce qui signifie « ceux (*mè*) qui (*é no*) se révoltent, s'enragent (*djè ma*) », autrement dit, ceux qui se sont révoltés, ou ceux qui sont toujours enragés, cette dernière phrase insistant sur l'habitude d'être enragé ; peut se dire en fon : *mè é no yi ma hi*, c'est-à-dire « ceux (*mè*) qui (*é no*) vont (*yi*) [au] marché (*hi*) [de] la rage [folie, passion, révolte] ».

Les deux versions se rejoignent quant au fond et traduisent la volonté d'en découdre, de se battre, de lutter, ce qui caractérise fondamentalement un peuple rebelle. Par ailleurs, l'expression *ma hi* (marché de la rage), comprise comme l'habitude d'être enragé, se réfère non seulement à une attitude, à un principe, mais également à un moyen d'action, une méthode, une pratique, celle du *oma*. Le *oma* est en effet une technique de mobilisation qui a été mise au point dans le royaume gun de Hogbonou pour en défendre les institutions (Anignikin 1997b). Le *oma* est un phénomène social qui se traduit par une révolte de groupe ou du peuple, pour défendre, protéger et conserver l'ordre établi, quand un acte ou une situation donnés l'ont mis en danger. Bien que le rite du *oma* ait été mis au point dans le royaume de Hogbonou, il est possible qu'il soit connu des Mahi qui, comme on le sait, ont la même origine que les Ouémènou, cousins et voisins des Gun.

Quoi qu'il en soit, l'ethnonyme mahi est le meilleur témoignage que le Danxomè pouvait apporter à ce peuple martyr. Bien qu'il soit difficile de préciser la date à laquelle il fut créé, le terme mahi est précieux pour l'historien pour comprendre le passé de cette région du Moyen-Bénin. Car, ce refuge qui devait préserver l'autonomie et la survie de centaines de communautés rurales qui s'y sont réfugiées pour échapper à la domination des royaumes d'Oyo et du Danxomè, est finalement devenu un piège. Terrain de chasse privilégié du Danxomè, la région subit chaque année les razzias des troupes d'Abomey à la recherche d'esclaves.

Plus exposées, les communautés rurales désignées sous le nom de Mahi ont développé la résistance la plus longue et la plus vigoureuse contre l'hégémonie du Danxomè. Par ailleurs, dans les zones où ces communautés

rurales ont été intégrées en de véritables espaces de pouvoir comme à Gbowèlé, Tchahounka et Houdjroto, la résistance est allée jusqu'au sacrifice suprême puisque, même à l'issue d'un long siège, les populations ont toujours préféré se faire tuer les armes à la main plutôt que de se rendre. On comprend que les souverains d'Abomey aient donné à ces « fous de liberté » le nom péjoratif, mais mérité et en définitive élogieux, de Mahi.

La naissance de l'ethnicité mahi

Comme on a pu le constater ci-dessus, les concepts d'« ethnie mahi » et de « pays mahi » ont été inventés par la monarchie du Danxomè¹⁶. Cependant, les populations concernées se sont par la suite appropriées ces concepts qui fondent désormais leur mode d'identification sociale et déterminent leur ethnicité, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir au même groupe ethnique. Au départ de cette évolution, on retrouve la géopolitique créée par le Danxomè dans les pays du Zou supérieur et du Moyen-Ouémé, avec les rouages essentiels que constituaient le royaume de Savalou ainsi que les chefferies-relais de Paouignan, Soclogbo et Agouagon.

Par ailleurs, l'exode permanent que le pouvoir du Danxomè imposait aux populations de la région a provoqué un important brassage entre les différentes communautés villageoises. Ainsi, le déplacement successif d'un village dont les habitants fuyaient les troupes d'Abomey les mettait en contact avec d'autres populations au fur et à mesure de leur exode. C'est le cas par exemple du village de Gbanlin qui a été, depuis sa première installation à Gbowèlé, reconstruit successivement à Ifita, à Savalou, à Ouèssè-Wogoudo. Parallèlement, le brassage des communautés rurales s'effectuait grâce à la création dans les villages d'accueil de nouveaux quartiers de migrants. On retrouve ainsi des quartiers djigbé ou gbanlin dans de nombreuses localités du Zou Nord où les Djigbéno et les Gbanlinou vivent ensemble avec des Dovi, les Ajanou, les Gbéto, et même avec des Houégbonou et des Nago.

Le pouvoir colonial français a pris en compte, à sa manière, l'impact de cette géopolitique de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Après la conquête du Danxomè par les troupes expéditionnaires du général Dodds, la France signe un « traité de protectorat... avec le roi de la confédération des Mahi de Savalou »¹⁷ le 30 janvier 1894. Mais, quelques jours plus tôt, le 21 janvier 1894, la France avait signé un traité de protectorat avec Zomahoun,

16. Encore une fois, il ne s'agit pas là d'une démarche exceptionnelle, ni propre à l'Afrique ancienne. Ainsi le nom Dahomey a été donné au pays par les Français, après l'avoir longtemps désigné sous l'appellation de « Établissements français du Bénin ». Au niveau plus général, le nom Afrique a été donné au continent par des peuples étrangers à l'Afrique.

17. Archives nationales du Bénin (Porto-Novo), Aff. Po. Rap. Po., Dossier K, 1894.

« roi de la Confédération des Dassa »¹⁸. Les initiatives françaises ont été prises sur la base de nombreuses erreurs qui ont singulièrement compliqué les données de l'histoire des Mahi.

En effet, en créant deux confédérations, celle des Dassa et celle des Mahi de Savalou, le pouvoir colonial prit en compte l'ethnicité mahi en dehors de l'espace géographique où s'est imprimée l'histoire des Mahi, c'est-à-dire le fameux couloir qui s'est organisé autour du méridien 2° 30' de longitude Est. Par ailleurs, le pays mahi n'a pas été pris en compte de manière spécifique puisqu'il a été intégré à l'espace administrativement défini par la confédération des Dassa. Cette erreur d'identification du peuple mahi et de localisation de son territoire, commise par le corps expéditionnaire du général Dodds, a été reprise et perpétuée par l'administration coloniale, comme l'illustre en particulier l'étude menée par J. A. Bergé (1928) sur le pays mahi.

Le retour d'une plus grande sécurité dans la région, avec l'installation de l'administration française, a permis aux populations mahi non seulement de reconstruire leurs villages là où c'était possible, mais surtout de recomposer leurs communautés. La recomposition des communautés rurales mahi a été marquée par deux grandes tendances.

— La première est caractérisée par un large processus d'intégration de l'ensemble des populations d'origine aja/fon dans un même espace ethnique mahi, tel qu'il a été défini par le pouvoir colonial français. Ainsi, conformément à ce schéma, les populations concernées, qui, jusqu'alors, s'identifiaient comme Djigbénu, Gbanlinu ou Dévo, ou Dovi, ont appris à se légitimer dans ce nouvel espace ethnique qu'elles avaient désormais en partage avec d'autres communautés telles que les Houégbonou, les Gbéto, les Ajanou et même des populations guédévi.

Le processus de mono-identification à cet espace ethnique commun s'est amorcé sans grande difficulté, puisque les différentes populations concernées relèvent presque toutes de l'aire culturelle aja-tado/fon, et que les autres, celles d'origine yoruba comme les Guédévi, étaient à un stade avancé de leur assimilation. Dans ce contexte, les populations impliquées dans la construction de l'ethnicité mahi avaient en commun un certain nombre de traits culturels qui agissaient comme facteurs d'intégration sociale. C'est le cas de la langue mahi (qui est une variante dialectale du fon), des pratiques religieuses (fondées sur le vodoun et le culte des ancêtres) ainsi que la maîtrise de la production de *gari*.

Toutefois, cette mono-identification à l'espace social mahi est fragilisée par les images du passé. Une telle situation est vécue dans les milieux mahi à travers le débat sur les « vrais Mahi » (Koutinhoun 1978). En effet, il est unanimement admis, comme le rappelle E. Koutinhoun, que ce sont les migrations de l'Est qui sont « à l'origine des villages mahi proprement dit »

18. *Ibid.*

(*ibid.*). Quant aux autres, c'est-à-dire essentiellement les gens de Savalou, Augustin Aïnamon (1994 : 109-112) souligne la situation particulière de leur localité, qui était « le centre » du « pays mahi », « quoique n'étant pas elle-même considérée comme une localité mahi à proprement parler (elle est mahi de deuxième ou troisième génération en quelque sorte) ».

En fait, les populations mahi de l'Est (celles du couloir délimité par le fleuve Ouémé et les collines de Dassa) déniaient aux Savalois l'ethnicité mahi pour la simple raison que ceux-ci n'ont pas vécu l'expérience historique qui a engendré le fait rebelle, le fait social mahi. Comme on l'a vu ci-dessus, cette expérience s'est affirmée dans le refus de l'hégémonie du Danxomè, construit à travers des situations majeures, comme celle des migrations qui ont conduit ces populations (qui fuyaient les troupes de Houégbadja) dans les collines du Moyen-Bénin. Cet épisode a donné naissance à une distinction entre, d'une part, *Mahi-monso* (*Mahi mon so*, littéralement « les Mahi (*Mahi*) trouver (*mon*) colline (*so*) »), c'est-à-dire les Mahi qui ont accédé aux collines, et d'autre part, les *Mahi basso* (*Mahi ba so kpo*, littéralement, « Mahi (*Mahi*) cherche (*ba*) colline (*so*) »), expression du résultat négatif (*kpo*), ce qui signifie les Mahi qui n'ont pas accédé aux collines¹⁹.

Il faut souligner toutefois que les Gbéto de Savalou ont conduit un courant migratoire, celui de l'ouest, pratiquement dans les mêmes conditions, sous la direction de Ahossou Gbaguidi Soha. Cependant, Ahossou Soha et ses descendants ont gardé de bonnes relations avec la royauté d'Abomey au point d'accepter la domination du Danxomè. Une telle situation a tenu les Gbéto de Savalou éloignés de la deuxième expérience de refus des populations mahi, celle de la longue guerre de résistance qu'elles ont soutenue pendant plus d'un siècle et demi contre le Danxomè. Au contraire, le rôle dévolu à Savalou par les rois d'Abomey a fait des Gbéto des collaborateurs actifs, comme l'illustre l'histoire locale.

On sait que Ahossou Soha et ses descendants ont conquis Savalou sur les Nago qui les avaient accueillis en hôtes (Koutinkoun 1978 : 76). Mais les relations conflictuelles ainsi déclenchées par les Gbéto n'avaient pas que les Nago comme cible. Les communautés mahi de la région en ont fait les frais. Ainsi Savalou n'a même pas pu jouer le rôle de grande métropole des Mahi, lesquels ne s'y sentaient du reste pas en sécurité, comme le montre bien sa mise à sac en 1876 par les troupes du Danxomè pendant que son chef, Lintonon, était absent, alors qu'il séjournait à Abomey dans le cadre des manifestations annuelles d'allégeance au souverain du Danxomè. Ainsi, sous la pression directe ou indirecte des Gbéto, les populations mahi ont dû se mettre à l'abri des razzias esclavagistes en se réfugiant à l'est, en pays idatcha, ou au nord-est, en pays tchabè, et surtout à l'ouest vers Atakpame (Azonaha 1994).

19. Enquête de terrain à Gbowèlè, Fita, Vèdji, Tchahounka, Miniffi, 1993 et 1994.

C'est en fait au plan de la résistance à la domination aboméenne (attitude qui constitue le facteur le plus important dans la formation du caractère de la personnalité mahi) que les Gbéto de Savalou se sont mis en dehors de la dynamique de groupe des Mahi. Mais il faut par ailleurs souligner que les descendants d'Ahossou Soha Gbaguidi ne se sont jamais réclamés du groupe ethnique mahi avant la création par les Français de la « confédération des Mahi de Savalou ». Cette attitude des Gbéto s'inscrivait dans la logique même de la création, par Abomey, de cet ethnonyme qui n'était pas destiné à valoriser les populations ainsi désignées. Quoi qu'il en soit, le débat sur la question de savoir qui était ou n'était pas mahi est la manifestation la plus tangible de l'émergence de l'ethnicité des Mahi ou de la prise de conscience de l'émergence de l'espace social mahi.

— La deuxième tendance de la recomposition des communautés mahi est la grande ouverture manifestée à l'égard des autres groupes ethniques. Cette ouverture, qui se traduit par l'acceptation de l'« autre », s'est illustrée par l'accueil et l'installation des autres groupes ethniques dans leur milieu. C'est en particulier le cas de Tchahounka Hossou qui a accueilli systématiquement, sur les terres de l'ancien royaume de Tchahounka, de nombreuses colonies agricoles créées par des populations idatcha. L'explication que m'a fournie le chef de Tchahounka à ce sujet est qu'il préfère « être riche d'hommes que de terre »²⁰. Cette politique volontariste de repeuplement des terres de l'ancien royaume de Tchahounka, qui a débuté dans l'Entre-deux-guerres par la création de Betèkougou²¹, modeste campement de chasse, s'est poursuivie de manière hardie après l'indépendance en 1960. Elle a abouti à la création de nombreux villages pluriethniques qui ont été érigés en commune par l'administration en 1978, la commune rurale d'Akofodjoulé²².

Le même processus de repeuplement se déroule sur les terres jadis couvertes par l'ancien royaume de Gbowèlé, avec toutefois moins d'esprit de suite. À Gbowèlé, le démarrage a été timide car la chute du Danxomè et l'abolition de la royauté n'ont pas dissipé les craintes d'être dans le voisinage immédiat du Danxomè. Ainsi, les rares populations qui se sont aventurées sur les terres de Gbowèlé se sont installées dans la double vallée inondable du Zou et de l'Ouémé, délimitant au sud de la localité de Gbowèlé une sorte de *no man's land* qu'occupent massivement, depuis une trentaine

20. Au cours de l'entretien que Tchahounka Hossou m'a accordé en décembre 1993, j'ai pu constater chez ce vieillard énergique (aujourd'hui décédé) la force de ses convictions quant à sa volonté de se conformer aux recommandations de ses ancêtres pour faire revivre les terres de ce royaume qui a été détruit par les troupes de Glèlè en 1877.

21. *Bètèkougou* signifie en idatcha « le couteau (*bètè*) ne peut (*kou*) dépecer (*kou*) », selon la logique qu'en ces lieux la chasse était si bonne qu'il était impossible de dépecer toute la viande du gibier.

22. Selon le recensement général de 1992, cette commune comptait une population de 2 889 habitants constituée de Mahi, Idatcha, Fon, Holli, etc.

d'années, les populations issues de l'ancien royaume du Danxomè. Houdj-rotto n'a pu se relever de la destruction. Le repeuplement semble avoir été mené en dehors des anciennes couches dirigeantes, ce qui n'est pas sans poser d'énormes problèmes d'autorité, de responsabilité et de propriété quant au patrimoine de ce royaume et en termes de succession.

L'esprit d'ouverture qui caractérise la recomposition des communautés mahi a été largement favorisé par la situation coloniale. En effet, le pouvoir colonial a mis ensemble différents groupes ethniques, notamment les Mahi et les Idatcha, dans chacune des confédérations qu'il a imaginées pour ces populations. Le poids de la domination coloniale et la communauté de souffrance qui en résultait ont agi comme un dynamisme unificateur entre les Mahi et les Idatcha, surtout dans la circonscription administrative de Dassa-Zoumè. Ainsi la lutte commune menée par ces populations²³ a abouti à la création, au cours des années 1920, de la subdivision de Dassa et du premier canton mahi à Soclogbo²⁴.

Mais après l'indépendance du Danxomè, les manipulations tribales ont mis à mal cette ouverture d'esprit, qui se traduisait dans la région par une coexistence pacifique entre les Mahi et leurs voisins. Le phénomène a été combattu et freiné par le mouvement associatif des scolaires avec la création de l'USSD²⁵, et de la jeunesse avec la création de l'OJSD²⁶ de 1960 à 1975. La dissolution par la dictature militaro-marxiste du PRPB²⁷ de ces associations qui privilégiaient la coopération et l'intégration a laissé les populations à la merci des manipulations ethniques tant dans les milieux mahi que idatcha sur la base d'enjeux économiques et politiques. L'ampleur des problèmes que soulève cette situation a tenu en échec tous les efforts de coopération organisée, en particulier dans le cadre des associations de développement.

L'enjeu économique majeur des manipulations est la terre²⁸. En effet, ces dernières années, elle a acquis une valeur marchande accrue en raison de la forte pression démographique et du grand essor des cultures de rente, notamment celle du coton. Par ailleurs, l'histoire tourmentée de la région ne permet pas une lecture facile du passé en termes de « qui sont les premiers occupants ? » et de « quelles sont les limites respectives des différents territoires occupés ? ». Quoi qu'il en soit, le recours au passé ne suffit pas pour résoudre les questions de propriétés terriennes dans une région qui a accueilli plusieurs vagues de différentes populations à différentes époques

23. Cette lutte est une forme de grève des impôts et consistait à garder à Dassa-Zoumè au lieu d'aller les verser à Savalou, les montants perçus dans le canton.

24. Archives nationales du Bénin, Rapport du Cercle de Savalou, lettre n° 469 du commandant du Cercle au gouverneur du Dahomey, juillet 1929.

25. Union scolaire de la sous-préfecture de Dassa.

26. Organisation de la jeunesse de la sous-préfecture de Dassa.

27. Parti de la Révolution populaire du Bénin.

28. La question des terres et de la propriété foncière se pose sur toute l'étendue du territoire national. On gagnerait à la résoudre dans ce cadre sur la base d'une politique concertée d'aménagement du territoire.

et où la géopolitique était modifiée périodiquement par Abomey, le puissant voisin du sud, et qui a subi un profond remembrement depuis 1894, date de l'organisation par la France de la colline du Dahomey.

L'enjeu politique des manipulations ethniques est le contrôle de l'électorat mahi. Ces manipulations empruntent deux axes. Le premier est le projet du « grand Mahi » qui vise à réunir, sous la bannière locale d'une circonscription administrative, d'un projet culturel ou d'un parti politique, l'ensemble des populations mahi. L'absurdité d'une telle démarche, qui se heurte à la fois à l'éparpillement des Mahi du Zou Nord dans six sous-préfectures différentes, au débat sur les vrais Mahi, et aux intérêts divergents et rivaux des cadres mahi, suffit pour le condamner à l'échec et à l'oubli. Toutefois, son impact est dévastateur dans une région de forte concentration ethnique. Le deuxième axe de manipulation politique complète le premier et vise à réaliser l'unité du « grand Mahi » sous la bannière des *lobbies* politiques actuels d'Abomey.

*

Au terme de cette esquisse de l'histoire des Mahi, axée sur des préoccupations méthodologiques, il apparaît évident que la réflexion sur les ethnies a besoin de s'appuyer fortement sur leur dimension temporelle pour être féconde. Une telle démarche dans l'exploration de trois siècles du passé de ces populations a permis de mettre en évidence les grandes étapes de la construction, de la déconstruction et de la reconstruction du fait ethnique et de comprendre les logiques qui se situent à la base des concepts qui le portent.

Sous ce rapport, on a pu voir comment l'ethnonyme et le toponyme « Mahi » ont été forgés de toutes pièces par le Danxomè, un pouvoir englobant, dominant et méprisant pour désigner des communautés diverses et différentes dont le seul point réellement commun était leur commune résistance à la domination étrangère. Cette lutte acharnée pour défendre leur liberté constitue la dynamique essentielle à la base de l'émergence d'une ethnicité et/ou d'un espace social partagé et assumé à travers l'ethnonyme Mahi.

Mais la mono-identification à cette nouvelle réalité ethnique commune n'a pas gardé le caractère rigide que lui a conféré le pouvoir colonial. Car, tout en se reconnaissant dans l'espace social mahi, créé par trois siècles d'histoire commune, les populations concernées continuent de s'identifier d'abord à leurs espaces ethniques primaires en termes de Dovi, Gbanlinu, Djigbénu. Parallèlement, ces populations ont amorcé une expérience de mono-identification élargie sans grande difficulté, comme l'illustre si bien leur cohabitation intelligente et sans heurt pendant plus de cent ans, avec d'autres groupes ethniques au sein de la nation béninoise.

Université nationale du Bénin, Cotonou.

BIBLIOGRAPHIE

AÏNAMON, A.

- 1994 « Aperçu sur Savalou », in Comité national du Bénin pour le projet « La route de l'esclave », *Le Bénin et la route de l'esclave*, Cotonou, ONEPI : 109-112.

AKINJOGBIN, I. A.

- 1967 *Dahomey and its Neighbours, 1708-1818*, Cambridge, Cambridge University Press.

AMSELLE, J.-L.

- 1990 *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.

AMSELLE, J.-L. & M'BOKOLO, É. (dir.)

- 1985 *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

ANIGNIKIN, S.

- 1997a « Le "Oma" : du rite expiatoire traditionnel à la forme populaire contemporaine », *Revue Interfaces*, 1.
- 1997b « Le roi, la tradition et l'histoire dans le royaume d'Abomey (XVII^e-XIX^e siècles) », Communication au Colloque international du bicentenaire de la mort du roi Agonglo, Abomey, 17-21 novembre.
- 1998 *Relations interculturelles et interethniques au Bénin : la dynamique de la nation (des origines à nos jours)*, Thèse d'habilitation, 3 vols, Paris, Université Paris VII.

AWALE, S.

- 1990 *L'anthroponymie chez les Maxi*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, Université nationale du Bénin.

AZONAHA, D.-J.

- 1994 *Contribution à l'histoire des migrations vers Atakpamè, 1780-1895*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, Université nationale du Bénin.

BERGÉ, J.-A.

- 1928 « Étude sur le pays mahi », *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, XI : 708-765.

BOUCHE, P. (abbé)

- 1877 « Danhomey et les peuples nago », *Revue du Monde catholique*, 16^e année, t. 50 (t. 30 de la nouvelle série).

CHRÉTIEN, J.-P. & PRUNIER, G.

- 1989 *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.

COQUERY-VIDROVITCH, C.

- 1995 « De la nation en Afrique noire », *Le Débat* : 84-90.

1997 « Réflexions comparées sur l'historiographie africaniste de langue française et anglaise », *Politique africaine*, 66 : 91-100.

CORVENIN, R.

1962 *Histoire du Danhomey*, Paris, Berger-Levrault.

D'ALMEIDA-TOPOR, H.

1995 *Histoire économique du Danhomey (Bénin) 1890-1920*, 2 vols, Paris, L'Harmattan.

DÈGBÈLO, A.

1997 « La vie de la reine mère Sènoumè », Communication au Colloque international du bicentenaire de la mort du roi Agonglo, Abomey, 17-21 novembre.

DUNCAN, J.

1847 *Travels in West Africa in 1845 and 1846, Comprising a Journey from Whydah, through the Kingdom of Dahomey, to Adofoodia, in the Interior*, 2 vols, London, R. Bentley.

DUNGLAS, E.

1957 « Contribution à l'histoire du Moyen-Dahomey », *Études dahoméennes*, XIX-XX, t. I et II.

HAZOUÈ, G.-L.

1972 *Idéologies tribalistes et nation en Afrique : le cas dahoméen*, Paris, Présence africaine.

HAZOUÈ, P.

1978 [1938] *Doguiçimi*, Paris, Maisonneuve et Larose.

IROKO, F.

1989 « Regard extérieur et saisie interne des ethnies et des ethnonymes. République populaire du Bénin », in J.-P. CHRÉTIEN & G. PRUNIER, dir., *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala : 213-222.

KOUTINHOIN, M. S. E.

1978 *La vie rurale en pays mahi du Moyen-Bénin (structures sociales et structures agraires traditionnelles, changement et problèmes au sein d'un paysannat ouest-africain)*, Doctorat de 3^e cycle, Paris, Université Paris VII.

LACOSTE, Y.

1997 *Vive la nation ! : destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard.

LESPINAY, C., DE

1994 « Le Sud Bénin : Kétu et la question des origines », *Cahier du CRA*, 8 : 21-147.

LOMBARD, J.

1969 « Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire », *L'Homme et la Société*, 12 : 69-86.

MERCIER, P.

1961 « Remarque sur la signification du “tribalisme” actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de Sociologie*, XXXI (4) : 61-80.

MICHOZOUNOU, R.

1992 *Le peuplement du plateau d'Abomey des origines à 1889*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris I.

MULIRA, J.-G.

1984 *A History of the Mahi Peoples from 1774 to 1920*, Ph.D., thesis, Los Angeles, University of California.

NORRIS, R.

1955 « Voyage à la cour de Bossa-Ahadée, roi de Dahomé, 1772 », *Études dahoméennes*, XIV : 67-84.

RÉSUMÉ

Les Mahi constituent aujourd'hui un des principaux groupes ethniques du département des Collines dans le Moyen Bénin. Il s'agit au départ d'un ensemble de communautés de petites dimensions et d'origines diverses dont l'unité a été forgée entre le XVII^e et le XIX^e siècle par leur commune résistance au royaume du Danxomè.

Ce sont ces relations conflictuelles entre le puissant royaume d'Abomey et les nombreuses petites communautés villageoises des marches septentrionales du Danxomè qui ont engendré le toponyme et l'ethnonyme « mahi ». Ce terme péjoratif qui souligne le caractère belliqueux et rebelle de ceux à qui il est attribué, a été inventé par les souverains d'Abomey pour désigner ces populations qui osaient défier leur puissance et tenaient en échec la redoutable armée du Danxomè.

Par la suite et sous la colonisation française les populations concernées ont fini par s'approprier le toponyme et l'ethnonyme « mahi » malgré la grande diversité de leurs origines. Car l'expérience historique qu'elles ont vécue pendant plus de deux siècles, principalement dans leurs communs rapports douloureux à l'espace de pouvoir dominant d'Abomey, a fini par créer leur mode d'identification sociale et engendrer leur ethnicité. La dynamique de cette évolution est impulsée et nourrie par deux facteurs majeurs. Le premier est relatif au brassage des communautés rurales concernées. Ce facteur objectif est né de l'exode permanent imposé à ces populations par les guerres d'Abomey. Le deuxième facteur est d'ordre subjectif : il s'agit de la haine que toutes ces communautés rurales vouent au Danxomè et qui joue le rôle de ciment entre elles.

Mais le processus de mono identification des Mahi est resté fragile du fait de la persistance des espaces d'identification primaires (Djigbénu, Gbanlinu, Dévo, Dovi, etc.) et de la destruction des rares espaces de pouvoir englobant qu'ils ont pu créer, tels que les royaumes de Gbowélé, Tchahounka et Houndjroto. Cette fragilité a permis aux Mahi de s'ouvrir aux autres ethnies et de participer avec elles, et sans heurts majeurs, au processus d'intégration nationale dans l'espace actuel de la République du Bénin tout en restant attachés aux traits culturels de leur communauté de base.

ABSTRACT

A History of the Mahi Populations: On the Controversy about the "mahi" Ethnonym and Toponym. — The Mahi now form one of the major ethnic groups in Collines Department, Benin. The initial grouping of small communities with diverse origins was unified from the 17th to the 19th century through their joint resistance against the Dahomey kingdom.

The use of "mahi" to refer to a place and a group of people has its origins in these conflictive relationships between this powerful kingdom and the many small village communities along its northern border. The kings in Abomey invented this pejorative term, which underlined the rebellious and warlike qualities of those to whom it was applied, in order to refer to these peoples who dared defy their power and Dahomey's fearsome army.

During the French colonial era, these peoples eventually adopted this toponym and ethnonym despite their widely diverse origins. Out of a common experience (namely their painful dealings with Abomey) for more than two centuries, a social and ethnic identity arose out of two major factors. First of all, the people living in these rural communities mixed as a consequence of the many migrations set off by the wars with Abomey. Secondly, all these communities felt intense hatred toward Dahomey, a feeling cementing them together.

However, the process of forming a single Mahi identity is fragile, given the persistence of other primary senses of identity (Djigbenu, Gbanlinu, Devo, Dovi, etc.) and the destruction of the few larger centers of power that had taken shape among them (the Gbowele, Tchahounka and Houndjroto kingdoms). Owing to this fragility, the Mahi can, however, open up toward other ethnic groups and cooperate with them in the process of nation-building now under way in the Republic of Benin, even though they remain attached to their community's culture.

Mots-clés/keywords : Abomey, Danxomè, Mahi, vallée de l'Ouémé, communauté villageoise, conquête, esclave, ethnie, exode, migration, refuge, résistance, traite négrière/Abomey, Dahomey, Mahi, Ouémé valley, village community, conquest, slave, trade, ethnic identities, migrations, refugees, resistance.